

LA LETTRE ÉCO



STRATÉGIES & ÉTUDES ÉCONOMIQUES

LE COIN DES ÉPARGNANTS

- Le tableau économique et financier de la semaine
- Menaces de guerre commerciale et marchés ne font pas bon ménage
- Un mois de février frisquet

C'EST DÉJÀ HIER

- La France a franchi la barre des 2 %
- Vague à l'âme chez les ménages français
- Petite panne pour la consommation
- Les entreprises croient néanmoins en l'avenir
- Chômage : la France n'a pas encore rejoint la moyenne européenne

LE COIN DE LA CONJONCTURE

- Faut-il encore avoir peur des dettes publiques des États périphériques ?
- L'Europe à plusieurs vitesses

LE COIN DES TENDANCES

- Le sport en France, un secteur face à de nouvelles pratiques
- Le financement participatif s'installe en Europe

LE COIN DES GRAPHIQUES

- Chômage et pauvreté, le débat flexibilité et sécurité

LE COIN DE L'AGENDA ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

LE COIN DES STATISTIQUES

LE COIN DES ÉPARGNANTS

Le tableau économique et financier

	Résultats 2 mars 2018	Évolution sur 5 jours	Résultats 31 déc. 2017
CAC 40	5 136,58	-3,40 %	5 312,56
Dow Jones	24 538,13	-3,05 %	24 754,06
Nasdaq	7 257,87	-1,08 %	6 959,96
Dax Allemand	11 913,71	-4,57 %	12 917,64
Footsie	7 069,90	-2,41 %	7 687,77
Euro Stoxx 50	3 324,75	-3,39 %	3 503,96
Nikkei 225	21 181,64	-3,25 %	22 764,94
Taux de l'OAT France à 10 ans (18 heures)	0,915 %	-0,032 pt	0,778 %
Taux du Bund allemand à 10 ans (18 heures)	0,645 %	-0,007 pt	0,426 %
Taux du Trésor US à 10 ans (18 heures)	2,861 %	-0,007 pt	2,416 %
Cours de l'euro / dollars (18 heures)	1,2309	+0,10 %	1,1848
Cours de l'once d'or en dollars (18 heures)	1 318,668	-0,76 %	1 304,747
Cours du baril de pétrole Brent en dollars (18 heures)	64,110	-4,82 %	66,840

Menaces de guerre commerciale et marchés ne font pas bon ménage

Tous les indices « actions » ont reculé cette semaine. Les déclarations de Donald Trump, les difficiles négociations sur le Brexit et le léger repli du climat de confiance en Europe ont incité les investisseurs à opter pour la prudence.

Les investisseurs avaient eu tendance à oublier les promesses de campagnes protectionnistes de Donald Trump. En 2016, il avait pourtant déclaré qu'il entendait pénaliser les importations et remettre en cause le marché ALENA qui lie les Etats-Unis, au Mexique et au Canada. En annonçant qu'il promulguerait dès la semaine prochaine de nouvelles mesures tarifaires pour les produits sidérurgiques importés aux Etats-Unis, le Président des Etats-Unis a provoqué une nouvelle polémique. Seraient prévues une taxe de 25 % pour l'acier et une de 10 % pour l'aluminium. Il a précisé qu'« elles seront

appliquées pour longtemps », sans préciser pour autant quels pays seraient concernés. Les marchés ont vivement réagi face à l'engagement de cette guerre commerciale. Le protectionnisme rime rarement avec croissance sur longue période. La Commission européenne a indiqué qu'elle répondrait avec fermeté par des contre-mesures « *afin de rééquilibrer la situation* ». La Chine a fait savoir qu'elle défendrait ses intérêts de façon appropriée si Donald Trump mettait en place son arsenal anti-importations. De leur côté, les dirigeants canadiens ont annoncé qu'ils réagiraient le cas échéant aux augmentations des droits de douanes américains sur l'acier et l'aluminium.

Au-delà de l'émotion provoquée par les annonces du Président américain, plusieurs spécialistes s'attendent à ce que les mesures définitives soient plus ciblées.

Un mois de février frisquet

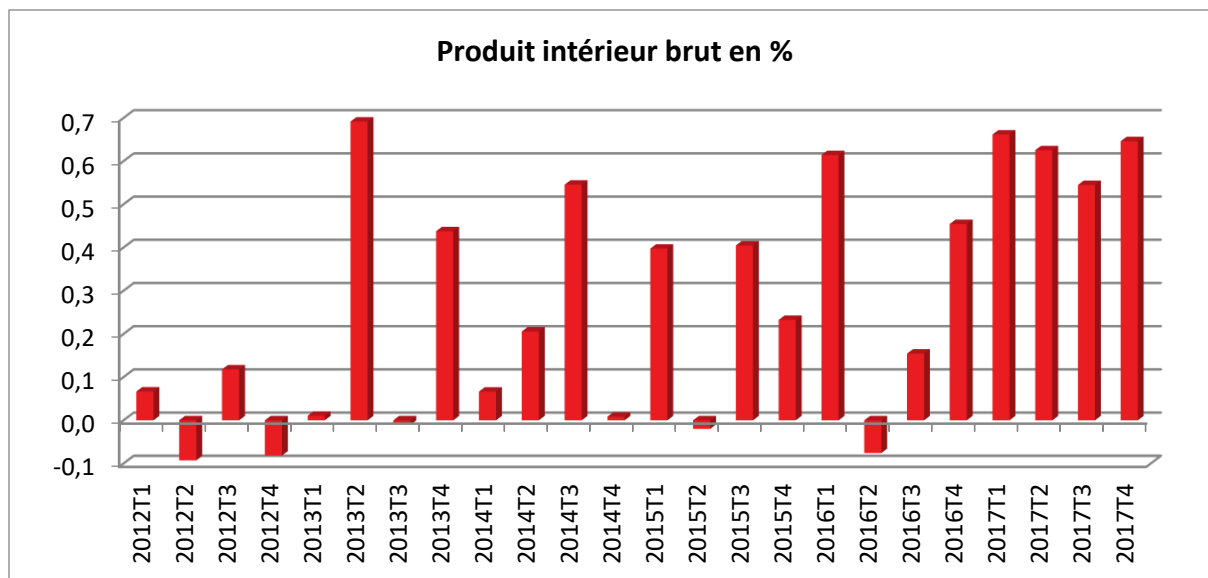
Toutes les grandes places financières occidentales ont connu une chute de leurs indices « actions ». Cette correction fait suite aux spéculations sur les hausses de taux attendues aux États-Unis et au débat commençant à poindre au sein de la zone euro sur la sortie de la politique monétaire non conventionnelle. Par ailleurs, les indices « actions » avaient enregistré une hausse irraisonnée en janvier qui ne pouvait que déboucher sur une régulation à la baisse. Seul New-York est encore en positif par rapport au 31 décembre 2017. A la différence de Francfort et de Londres, Paris a réussi à maintenir un tout petit gain.

	RESULTATS DU MOIS DE FEVRIER
CAC au 29 décembre 2017	5 312,56
CAC au 28 février 2018	5 320,49
Évolution en février	-3,77 %
Évolution depuis le 1 ^{er} janvier	+0,15 %
DAXX au 29 décembre 2017	12 917,64
DAXX au 28 février 2018	12 435,85
Évolution en février	-6,78 %
Évolution depuis le 1 ^{er} janvier	-3,73 %
Footsie au 29 décembre 2017	7 687,77
Footsie au 28 février 2018	7 231,91
Évolution en février	-5,66 %
Évolution depuis le 1 ^{er} janvier	-5,93 %
Euro Stoxx au 29 décembre 2017	3 609,29
Euro Stoxx au 28 février 2018	3 438,96
Évolution en février	-5,72 %
Évolution depuis le 1 ^{er} janvier	-1,86 %
Dow Jones au 29 décembre 2017	24 719,22
Dow Jones au 28 février 2018	25 027,96
Évolution en février	-5,97 %
Évolution depuis le 1 ^{er} janvier	+1,25 %
Nasdaq au 29 décembre 2017	6 903,39
Nasdaq au 28 février 2018	7 273,01
Évolution en février	-3,10 %
Évolution depuis le 1 ^{er} janvier	+5,35 %
Nikkei au 29 décembre 2017	22 764,94
Nikkei au 28 février 2018	22 068,24
Évolution en février	-6,62 %
Évolution depuis le 1 ^{er} janvier	-3,06 %
Parité euro/dollar au 29 décembre 2017	1,1894
Parité euro/dollar au 28 février 2018	1,2218
Évolution en février	-1,68 %
Évolution depuis le 1 ^{er} janvier	+1,84 %
Once d'or au 29 décembre 2017	1 304,747
Once d'or au 28 février 2018	1 320,371
Évolution en février	-2,19 %
Évolution depuis le 1 ^{er} janvier	+1,37 %
Pétrole Brent au 29 décembre 2017	66,840
Pétrole Brent au 28 février 2018	65,647
Évolution en février	-6,79 %
Évolution depuis le 1 ^{er} janvier	-1,47 %

C'EST DÉJÀ HIER

La France a franchi la barre des 2 %

L'INSEE a révisé à la hausse le taux de croissance pour 2017 qui est ainsi passé de 1,9 à 2 %, soit son niveau le plus élevé constaté depuis 2011. La France a enchaîné quatre trimestres au-dessus avec 0,5 % de croissance, ce qui ne lui n'était pas arrivé depuis plus de 5 ans.



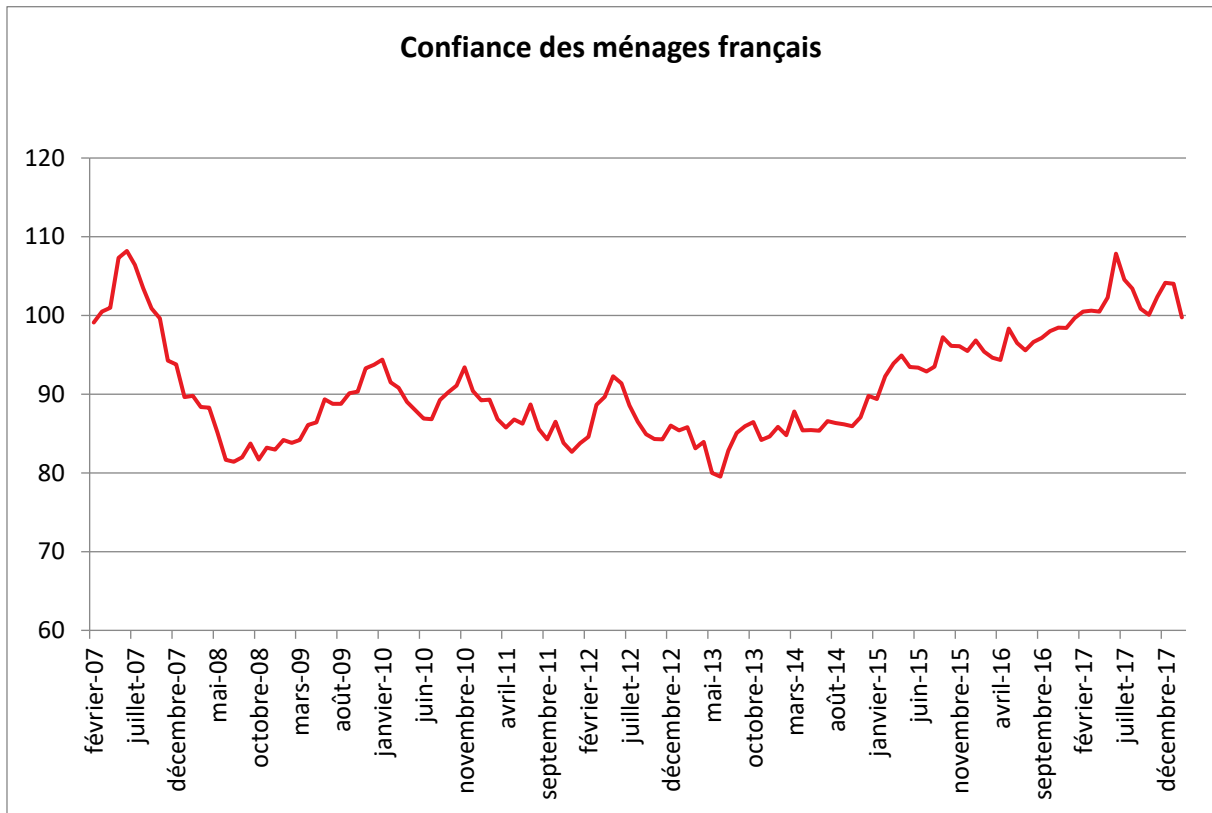
Source : INSEE

L'INSEE a confirmé que l'investissement a été dans les derniers mois de l'année 2017 un moteur essentiel de la croissance. La formation brute de capital fixe (FBCF) totale a, en effet, accéléré en passant de +0,9 % à +1,2 % tandis que les dépenses de consommation des ménages avaient tendance à se ralentir, +0,2 % contre +0,6 %. Au total, la demande intérieure finale (hors stocks) a contribué à la croissance du PIB pour +0,5 point au quatrième trimestre 2017 (après +0,6 point).

Le solde extérieur a joué en faveur de la croissance au 4^e trimestre (+0,6 point après -0,4 point). Les exportations ont augmenté de +2,4 % après +1,0 % tandis que les importations n'ont connu qu'une faible hausse de 0,3 % après +2,2 %. À l'inverse, la contribution des variations de stocks a été négative (-0,4 point après +0,3 point).

Vague à l'âme chez les ménages français

Le moral des Français retombe en ce début d'année. Ainsi, l'indicateur qui mesure la confiance ménages recule de 4 points en février. L'indicateur qui la synthétise retrouve sa moyenne de long terme (100). La hausse de la CSG de 1,7 point et l'augmentation de plusieurs prélèvements contribuent à cette dégradation du moral des ménages. Le débat sur la question du pouvoir d'achat traduit l'état d'esprit d'une partie de l'opinion. Par ailleurs, les annonces gouvernementales de réformes sont par nature anxiogènes.



Source : Insee

En février, les ménages sont plus pessimistes qu'en janvier sur leur situation financière future : le solde correspondant perd 6 points et revient à son niveau de janvier 2015, bien au-dessous de sa moyenne de longue période. L'opinion des ménages sur leur situation financière passée se dégrade également (-6 points). Le solde correspondant repasse légèrement au-dessous de sa moyenne de long terme.

La proportion de ménages estimant qu'il est opportun de faire des achats importants est quasi stable en février (-1 point). Le solde correspondant demeure nettement au-dessus de sa moyenne de longue période.

La part des ménages estimant qu'il est opportun d'épargner diminue légèrement en février (-2 points). Le solde correspondant demeure ainsi bien au-dessous de sa moyenne de longue période. En février, le solde d'opinion des ménages sur leur capacité d'épargne future baisse de 5 points, tandis que celui sur leur capacité d'épargne actuelle est quasi stable (-1 point). Les deux soldes se maintiennent légèrement au-dessus de leur moyenne de long terme.

En février, les ménages sont plus pessimistes concernant le niveau de vie futur en France : le solde correspondant perd 6 points et revient à son niveau de janvier 2017. Les ménages ont également une appréciation moins favorable concernant le niveau de vie passé en France : le solde correspondant recule de 4 points après deux mois de stabilité. Cependant, les deux soldes d'opinions se maintiennent au-dessus de leur moyenne de longue période.

L'opinion des ménages concernant l'évolution du chômage est inchangée en février : le solde correspondant est stable et demeure bien inférieur à sa moyenne de longue période.

En février, les ménages sont plus nombreux qu'en janvier à estimer que les prix ont augmenté au cours des douze derniers mois : le solde correspondant gagne 5 points et atteint son plus haut niveau depuis août 2014. Il se situe néanmoins très au-dessous de sa moyenne de longue période.

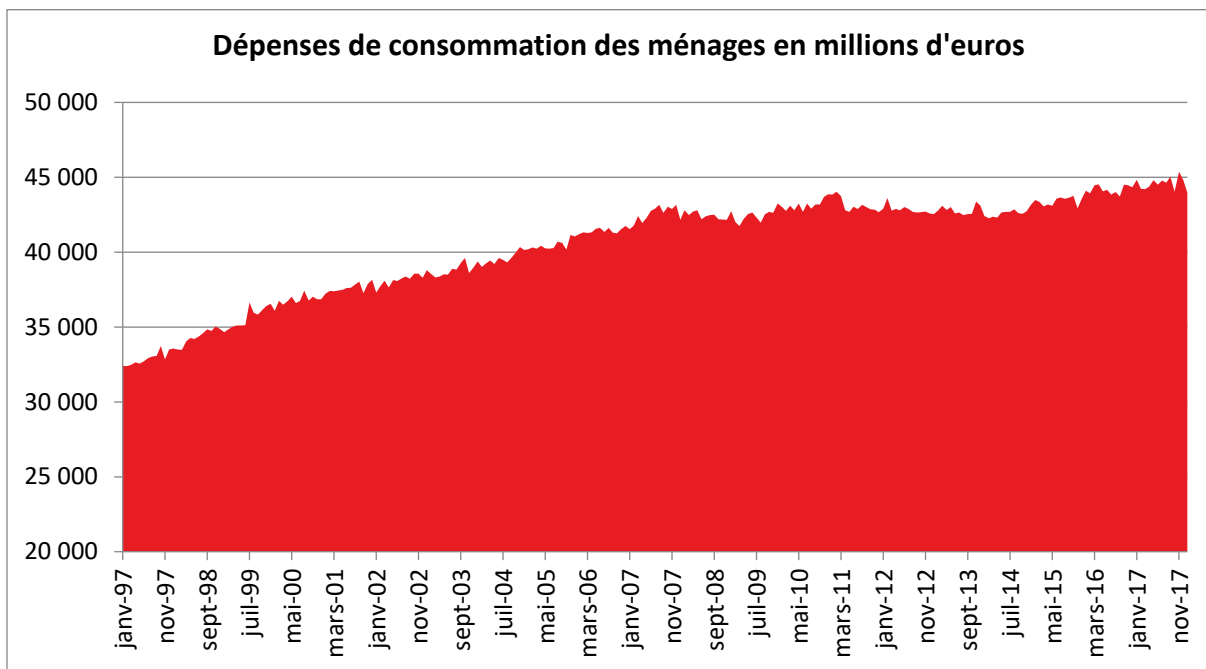
Les ménages sont en revanche un peu moins nombreux que le mois dernier à estimer que les prix vont augmenter au cours des douze prochains mois : le solde correspondant perd 3 points après une forte hausse en janvier (+18 points). Il se maintient nettement au-dessus de sa moyenne de long terme.

Petite panne pour la consommation

Selon l'INSEE, sur un an, les prix à la consommation auraient augmenté de 1,2 % sur un an contre +1,3 % le mois précédent. Cette moindre inflation résulterait d'un ralentissement des prix des services, de l'alimentation et du tabac. Les prix des produits manufacturés seraient en légère hausse et ceux de l'énergie augmenteraient au même rythme que le mois précédent.

Sur un mois, les prix à la consommation seraient stables après une baisse de 0,1 % en janvier. Les prix de l'alimentation se replieraient dans le sillage des prix des produits frais. Ceux des produits manufacturés diminueraient encore, mais de façon moins marquée qu'en janvier. Les prix des services ralentiraient. Enfin, les prix énergétiques seraient stables, la baisse des prix des produits pétroliers étant compensée par la hausse de ceux du gaz et de l'électricité.

Sur un an, l'indice des prix à la consommation harmonisé ralentirait à 1,3 % en février après une accélération le mois précédent (+1,5 % après +1,2 % en décembre). Sur un mois, il serait stable après un repli de 0,1 % en janvier.



Source : INSEE

Les entreprises croient néanmoins en l'avenir

Selon la Banque de France, la croissance des crédits à l'investissement aux sociétés non financières a été de 6,8 %. Elle est stable par rapport à celle du mois de décembre. Les crédits à l'équipement progressent de +8,3 % (+8,4 % en décembre) quand, de leur côté, les crédits immobiliers ont enregistré une hausse de +4,7 %, après +4,6 % en décembre.

Les crédits de trésorerie, dont l'évolution est par nature volatile, décélèrent en janvier, leur taux de croissance annuel (+2,3%) étant en outre impacté par un effet de base. Cela influe sur le taux global de croissance des crédits aux sociétés non-financières qui reste cependant très élevé à 5,4 %.

Encours et taux de croissance annuel (données non cvs) (Encours en milliards d'euros, taux de croissance en %)

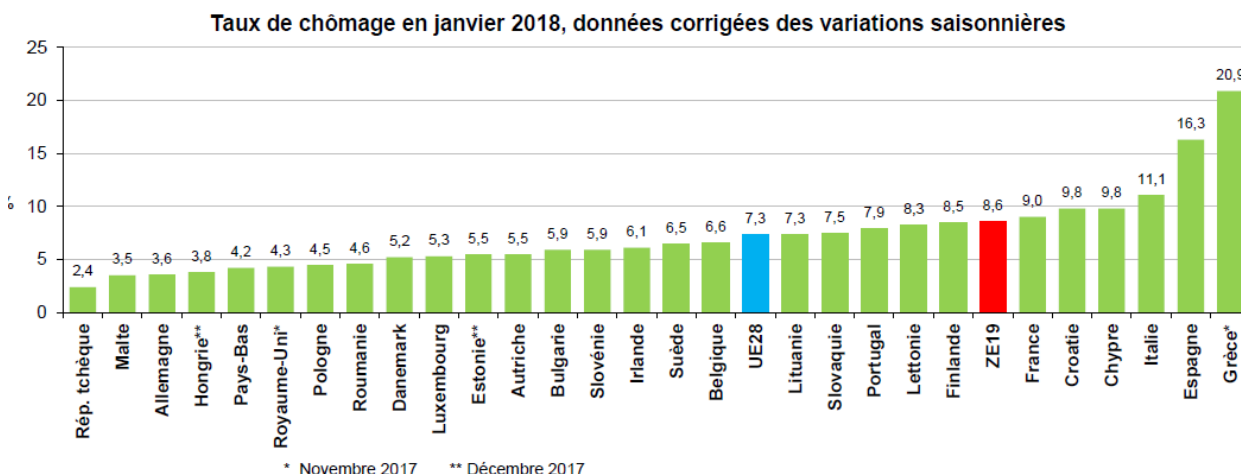
	Encours brut	Taux de croissance annuel brut		
		nov.- 2017	déc.- 2017	janv.- 2018
Total	963	5,5	6,2	5,4
Investissement	683	6,6	6,8	6,8
Équipement	410	8,3	8,4	8,3
Immobilier	273	4,3	4,6	4,7
Trésorerie	223	3,7	5,3	2,3
Autres	57	-0,2	2,1	1,3

Source : Banque de France

Chômage : la France n'a pas encore rejoint la moyenne européenne

Dans la zone euro, selon Eurostat, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 8,6 % au mois de janvier dernier, stable par rapport à décembre 2017 et en baisse par rapport au taux de 9,6 % de janvier 2017. Il s'agit du meilleur résultat enregistré dans la zone euro depuis le mois de décembre 2008. Au sein de l'Union européenne, le taux de chômage s'est établi à 7,3 % en janvier stable par rapport à décembre 2017 et en baisse par rapport au taux de 8,1 % de janvier 2017. Cela demeure le taux le plus faible enregistré dans l'UE28 depuis octobre 2008.

Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles en janvier ont été enregistrés en République tchèque (2,4 %), à Malte (3,5 %) ainsi qu'en Allemagne (3,6 %). Les taux de chômage les plus élevés ont quant à eux été relevés en Grèce (20,9 % en novembre 2017) et en Espagne (16,3 %). La France enregistre le 6^e plus mauvais résultat en la matière. Néanmoins, elle se rapproche de la moyenne européenne. Sur un an, le taux de chômage a baissé dans tous les États membres. Les baisses les plus marquées ont été observées à Chypre (de 12,6 % à 9,8 %), en Grèce (de 23,3 % à 20,9 % entre novembre 2016 et novembre 2017) et en Croatie (de 12,2 % à 9,8 %).



LE COIN DE LA CONJONCTURE

Faut-il encore avoir peur des dettes publiques des États périphériques ?

Avec l'augmentation prévisible, à moyen terme, des taux d'intérêt, la question de la soutenabilité de la dette publique se pose pour certains États de la zone euro. La remontée des taux américains, la fin annoncée des rachats d'actifs par la Banque Centrale Américaine et le retour du risque politique notamment en Italie sont autant de facteurs pouvant contribuer à une progression du rendement des obligations des États périphériques.

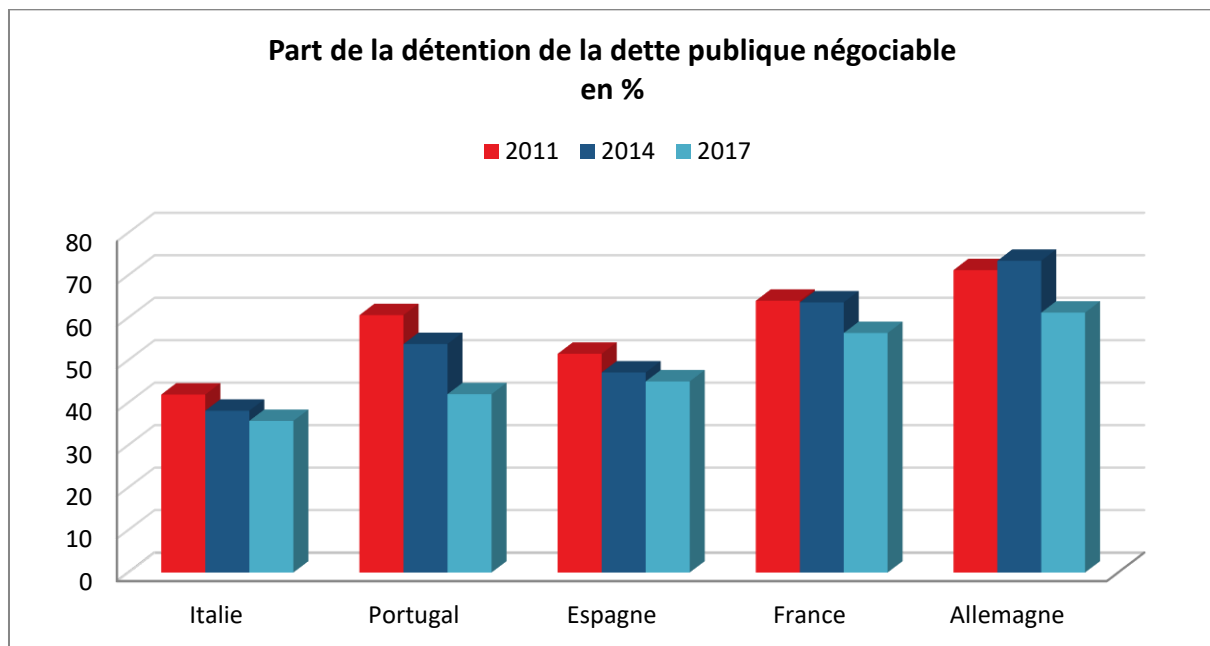
Si l'Allemagne a réussi à réduire de près de 15 points de PIB son niveau d'endettement de 2010 à 2017 (il est passé de 80 à 65 % du PIB), les autres grands pays européens l'ont au mieux stabilisé. Ainsi, la dette publique atteint 135 % du PIB en Italie, 98 % en

Espagne et 97 % en France. La dette publique portugaise est néanmoins en recul depuis 2016. Pour l'Espagne, une décrue commence à être enregistrée.

Dans tous les États de la zone euro, à l'exception de la France, les budgets sont excédentaires avant paiement des intérêts. La France et l'Espagne devraient sortir de la liste des pays à déficits excessifs. La France a intégré cette liste il y a déjà plus de 10 ans. Le retour de la croissance allège le poids des dettes par rapport au PIB, accroît naturellement les recettes publiques et contribue à la baisse des dépenses sociales.

La balance des paiements courants est devenue excédentaire pour la quasi-totalité des pays de la zone euro. Cette situation permet de contourner l'arrêt de la mobilité des capitaux entre les pays de la zone euro. Quand l'Allemagne, le pays qui dégage un excédent de plus de 7 % du PIB, par précaution, a mis fin à son recyclage, les États périphériques ont été confrontés à un problème de financement de leurs déficits publics et de leurs dettes publiques, d'où la hausse des taux d'intérêt. Le rééquilibrage de leurs comptes extérieurs est alors devenu une nécessité. Désormais, leurs déficits publics sont donc essentiellement financés par leur épargne nationale, ils sont passés d'emprunteurs nets à prêteurs nets.

Par rapport à 2010, le financement des dettes publiques est plus national et donc moins dépendant des achats des non-résidents. Pour qu'il y ait une crise de la dette, il faudrait donc que les résidents du pays refusent de détenir leur propre dette nationale.



Source Eurostat

Le risque politique n'a pas disparu au sein de la zone euro. Il existe essentiellement en Italie avec des élections incertaines prévues le 4 mars et en Espagne en raison de la demande de sécession de la Catalogne. En Italie, la coalition de droite (formée de Forza Italia - le parti de Silvio Berlusconi-, la Ligue du Nord, Frères d'Italie et quelques autres petits partis régionaux) est en tête des sondages avec 46 % des sièges. Arrive en 2^e position le Mouvement 5 étoiles avec 28 % des sièges suivi par la coalition de gauche qui pourrait recueillir 25 % des sièges. Les élections du 4 mars pourraient ne dégager aucune majorité, ce qui pourrait conduire à de nouvelles élections d'ici la fin de l'année

et la possible nomination d'un gouvernement technique. Certains espèrent que les coalitions explosent après les élections afin de constituer un gouvernement pro-européen qui serait soutenu par le Parti démocrate et Forza Italia. Ce scénario n'est pas impossible compte tenu des caractéristiques du jeu politique italien mais il s'annonce néanmoins difficile au regard des propos tenus durant la campagne électorale par les responsables de ces deux partis.

En 2010, l'Espagne, l'Italie, le Portugal n'assuraient pas leur solvabilité budgétaire. Aujourd'hui, cette dernière est assurée sauf pour la France. Les pays d'Europe du Sud ont mis en œuvre des politiques qui améliorent sensiblement leur compétitivité. Il en a résulté un rééquilibrage réel de leur balance des paiements. Le retour de la croissance et, même si elle est encore modeste, de l'inflation érodent le poids relatif de la dette publique. Pour l'Italie, le principal facteur de risque est donc de nature politique. De ce fait, en l'état actuel, malgré la hausse prévisible des taux, la menace des dettes publiques est plus faible qu'en 2010.

L'Europe à plusieurs vitesses

En 2016, en standards de pouvoir d'achat, le PIB régional par habitant variait, au sein de l'Union européenne, de 29 % de la moyenne pour la région bulgare de Severozapaden à 611 % dans la région d'Inner London – West dans le Royaume-Uni.

Derrière l'Inner London - West au Royaume-Uni, les régions qui occupaient la tête du classement des PIB régionaux par habitant étaient le Grand-Duché de Luxembourg (257 %), suivi de Southern & Eastern en Irlande (217 %), puis de Bruxelles en Belgique et Hambourg en Allemagne (200 % dans les deux cas).

En 2016, 19 régions disposaient d'un PIB par habitant situé 50 % ou plus au-dessus de la moyenne de l'Union. Cinq se situent en Allemagne, trois au Royaume-Uni, deux en Autriche, une respectivement en Belgique, en République tchèque, au Danemark, en Irlande, en France, aux Pays-Bas, en Slovaquie, en Suède et au Grand-Duché de Luxembourg. La région Île-de-France a un PIB par habitant de 75 % supérieur à la moyenne européenne et situe au 9^e rang européen.

Après Severozapaden en Bulgarie (29 % de la moyenne), les régions ayant le plus faible PIB par habitant étaient Mayotte en France (33 %), Severen tsentralen et Yuzhen tsentralen en Bulgarie (34 % chacune), ainsi que Nord-Est en Roumanie (36 %). Parmi les 21 régions disposant d'un PIB par habitant en dessous de 50 % de la moyenne de l'Union, cinq étaient situées respectivement en Bulgarie et en Pologne, quatre en Hongrie, trois respectivement en Roumanie et en Grèce, et une en France. Il convient de noter cependant que, dans certaines régions, le niveau du PIB par habitant peut être fortement influencé par les flux de navetteurs. Les arrivées nettes de navetteurs dans ces régions accroissent la production à un niveau qui ne pourrait être atteint par la seule population active résidente. L'effet inverse est observé dans les régions où habitent les navetteurs. Le Grand-Duché de Luxembourg et Londres se trouvent dans cette situation.

À l'exception de l'Île-de-France, de Mayotte et de la Guyane, le PIB par habitant varie peu entre les différentes régions françaises. La Région Auvergne-Rhône-Alpes se situe dans la moyenne européenne (100). En métropole, la région la plus pauvre est celle des Hauts-de-France avec un PIB par habitant inférieur à 83 % de la moyenne européenne.

La Corse arrive derrière avec un PIB par habitant qui représente 86 % de la moyenne européenne. Dans les départements d'Outre-Mer, la Guyane (51 %) suit Mayotte (33 %). La Martinique est la région d'outre-mer ayant l'écart à la moyenne européenne le plus faible (24 points) contre 32 points pour la Guadeloupe et 49 points pour la Réunion.

LE COIN DES TENDANCES

Le financement participatif s'installe en Europe

La finance alternative qui comprend notamment le crowdfunding (collecte de fonds en ayant recours à des plateformes sur Internet), continue, en France, de progresser. Entre 2016 et 2017, l'activité s'est accrue de plus de 50 % entre 2016 et 2017. Selon une enquête menée par KPMG et l'association Financement Participatif France (FPF), en 2015, 297 millions d'euros avaient été collectés. En 2016, ce montant avait atteint 629 millions d'euros. Selon des données encore provisoires, en 2017, 940 millions d'euros auraient transité via les plateformes spécialisées. Cette progression est la conséquence du développement des plateformes, de l'augmentation du nombre de projets et par l'apparition de nouveaux outils de financement. Plus de 3,9 millions de personnes ont réalisé des opérations de crowdfunding qui ont enregistré une hausse de 44 % en matière de fonds collectés. Les opérations de don ont connu une progression de 20 % quand celles de prêts ont augmenté de plus de 100 %.

Les plateformes de financement participatif attirent de plus en plus les particuliers. Ainsi, depuis 2013, la collecte de fonds auprès des épargnants individuels par les plateformes a connu une croissance de 828 %, passant de 36 millions d'euros à 336 millions d'euros en 2017. Cette croissance a été rendue possible grâce à l'ouverture du secteur à différents types d'outils financiers (émissions obligataires, minibons, titres participatifs, etc.) qui rendent accessibles aux particuliers des financements jusqu'alors réservés aux investisseurs professionnels et institutionnels.

Le financement participatif concerne presque tous les secteurs de l'économie et tous les types de structures, de l'association à la start-up, en passant par les TPE-PME et les projets personnels. Si les dirigeants de start-ups utilisent fréquemment ce mode de financement, ce dernier l'est de plus en plus par l'immobilier qui est à l'origine de 42 % des opérations. Le secteur de l'environnement est également en pointe avec 12 % des émissions. Le secteur culturel a levé 45 millions d'euros et les entreprises du social 30 millions d'euros.

Fort logiquement en raison de son poids démographique et économique, la région Île-de-France arrive en tête pour le financement participatif, loin devant les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Paca.

Face au développement des plateformes de financement participatif, la Commission de Bruxelles entend instituer une réglementation européenne au nom de la constitution d'un véritable marché unique des capitaux. Le projet de directive prévoit que les acteurs de ce secteur puissent effectuer une demande d'agrément au niveau européen pour opérer partout en Europe sous certaines conditions. Selon la Commission, « *les fortes différences entre les standards adoptés par les pays pénalisent actuellement les plateformes qui souhaiteraient accroître le volume de leurs activités, puisque leur business-modèle doit être adapté à chaque juridiction. Ce qui accroît les coûts, la*

complexité et l'incertitude pour certaines plateformes (...), et restreint l'accès du financement participatif aux pays de plus grande taille avec un marché plus large », L'introduction de conditions d'opérations uniformisées au niveau européen est censée réduire la fragmentation du marché du financement participatif actuel, explique ainsi le texte. L'ESMA (autorité européenne des marchés financiers) serait le régulateur chargé de superviser l'activité des plateformes de financement participatif au niveau européen. Les plateformes qui feraient une demande d'agrément auprès de l'ESMA seraient ensuite habilitées à exercer leurs activités au sein de n'importe quel État et de manière transnationale. Le projet souligne que les offres individuelles de financement via les plateformes ne pourront pas dépasser 1 million d'euros sur 12 mois et détaille les conditions que les plateformes devront remplir pour obtenir l'agrément auprès de l'ESMA. Elles devront notamment fournir une description des procédures mises en place pour évaluer les risques et lutter contre la fraude, celles pour répondre aux plaintes des clients, donner les statuts légaux de l'entreprise, etc. L'ESMA aura ensuite 20 jours pour se prononcer sur la demande d'agrément et confirmer que le dossier est complet.

Le projet de directive comporte des articles qui concernent les obligations de transparence que devront respecter les plateformes auprès de leurs clients. Tous les coûts et frais devront être détaillés en amont et transmis aux clients. L'ESMA pourra demander des informations supplémentaires sur les personnalités responsables de la plateforme, mais également sur les clients. Elle pourra mener des investigations en se rendant sur place ou en exigeant d'obtenir des données détaillées auprès des plateformes. En cas de violation du règlement européen, les plateformes pourront être soumises à des amendes.

Le sport en France, un secteur face à de nouvelles pratiques

Aux Jeux Olympiques d'hiver en Corée du Sud, la France a terminé à la 9^e place avec 15 médailles dont 5 d'or. A cette occasion, elle a battu son record de médailles d'or (le précédent datait des jeux de Grenoble de 1968 et de Salt Lake City de 2002 avec pour chacun 4 médailles). Le résultat de 2018 est avant tout le produit d'un seul champion, Martin Fourcade, qui a remporté 3 médailles d'or à lui seul.

Si la France éprouve bien souvent des difficultés à s'affirmer comme une puissance sportive, elle n'en demeure pas moins un pays où les activités physiques occupent une place prépondérante. Ainsi, seuls 11 % des Français déclarent n'avoir pratiqué, durant l'année, aucun sport. 42 % à l'opposé affirment avoir une pratique hebdomadaire. Près de 9 millions de Français disposent d'une licence sportive. Les principales fédérations au nombre de licences distribuées sont le football (2,2 millions de licences), le tennis (1 million de licences), l'équitation (675 000 licences) et le judo (550 000 licences). Par ailleurs, plus de 5 millions de personnes sont membres d'une fédération multisports (Union Nationale du Sport Scolaire, Fédération Sportive et Éducative de l'Enseignement Catholique, ASPTT). Le nombre de licenciés est important en Bretagne et en Rhône-Alpes. Il est plus faible dans la petite couronne parisienne, dans le Nord et l'Est de la France.

Le sport, 2 % du PIB

Chaque année, la France consacre aux sports près de 40 milliards d'euros soit 2 % du PIB. Les administrations publiques (État et collectivités territoriales essentiellement)

prennent à leur charge plus de 18 milliards d'euros, soit 45 % du total de la dépense. Deux ministères concentrent la plus grande partie des dépenses sportives de l'État, celui en charge de l'Éducation nationale (3,9 milliards d'euros) et celui en charge des Sports (près d'un milliard d'euros). Le secteur communal a dépensé 12,1 milliards d'euros en faveur du sport tandis que les départements et les régions ont dépensé 1,3 milliard d'euros. Les ménages réalisent pour plus de 16,5 milliards d'euros de dépenses en faveur du sport (41 % du total de la dépense). La dépense sportive des ménages se destine pour 6,0 milliards d'euros aux services sportifs et pour 10,6 milliards d'euros aux biens sportifs. Les entreprises, de leur côté, réalisent 3,3 milliards d'euros de dépenses pour le sport, essentiellement du sponsoring et droits de transmission des événements sportifs.

Le sport, 200 000 emplois

Ces dernières années, les dépenses sportives connaissent une croissance annuelle se situant entre 3 et 5 %. En France, plus de 200 000 personnes travaillent dans le secteur sportif (fabrication des équipements et articles de sports, gestion des équipements, clubs, fédérations, etc.). La France compte plus de 270 000 équipements sportifs dont 45 000 terrains dits de grand jeu (football, rugby, athlétisme), 40 000 terrains de tennis, 15 000 centres équestres et 6500 bassins de natation. La répartition territoriale de ces équipements est loin d'être homogène. Ainsi, le nombre de piscines par habitant est plus élevé en Nouvelle Aquitaine, en Occitanie et en Auvergne-Rhône-Alpes. En revanche, les Hauts-de-France et l'Île-de-France sont à la traîne.

Le sport et les jeunes

Le sport est essentiellement pratiqué par les jeunes. Selon une récente étude du Crédoc, en 1997, 94 % des 16-25 ans ont fait du sport au cours des 12 mois précédents (+2 points par rapport à 2016). 53 % ont une pratique sportive hebdomadaire. Cette proportion de jeunes sportifs augmente depuis plusieurs années, +8 points par rapport à 2015. 16 % des jeunes ont même une pratique quotidienne. (+5 points par rapport à 2015). Les plus assidus au sport sont les jeunes hommes habitant la région parisienne et vivants en couple. Les jeunes pratiquent plus que leurs aînés le sport en salles. Ils sont séduits par l'offre sportive abondante et facile d'accès des salles. Les jeunes, dans les enquêtes d'opinion, soulignent que la pratique sportive ne doit pas s'accompagner de contraintes de lieu et de temps. Il en résulte le succès des sports individuels ou des sports exigeant peu d'organisation (running, boxe, musculation, sports en salle, natation). Les 16-25 ans de détournent de plus en plus d'activités pratiquées dans un cadre institutionnel ou associatif où le type d'entraînement, la durée ou encore le jour et l'heure sont souvent imposés. Le nombre de licenciés tend à décliner (29 %, soit -2 points par rapport à 2015). Par ailleurs, le taux de jeunes ayant participé à une compétition au cours des douze derniers mois a diminué de dix points par rapport à 2016, 26 % contre 36 %. Au-delà des contraintes de temps et de lieu, l'aspect financier joue également dans les choix des jeunes. Par ailleurs, ces derniers souhaitent pouvoir changer rapidement de sports et ne pas être enfermés dans une pratique exclusive. L'enquête du Crédoc souligne que le nombre de disciplines sportives pratiquées a progressé depuis 2016. Aujourd'hui, les expériences sportives des 16-25 ans recouvrent en moyenne 2,9 activités différentes, soit +0,5 activités de plus qu'en 2016.

67 % des jeunes sportifs font de l'exercice physique parce qu'ils estiment que c'est bien pour la santé. D'autres motivations sont moins souvent évoquées : la sociabilité (39 %) et la compétition (30 %). La pratique sportive est jugée profitable pour la condition physique par 86 % des 16-25 ans. Plus de sept jeunes sur dix estiment que le sport leur a permis de gagner en confiance ou d'acquérir de nouvelles techniques, de nouveaux savoir-faire.

Les jeunes recourent de plus en plus aux nouvelles technologies pour pratiquer le sport. 44 % déclarent avoir utilisé une application sur leur smartphone pour visualiser les données enregistrées durant l'exercice et environ 20 % ont eu recours à un objet connecté spécifique (montres, compteurs SRM, etc.) ou ont partagé leurs données de santé sur un réseau social. 39 % des jeunes partagent des photos prises au cours de leur activité sportive sur les réseaux sociaux, 27 % se sont filmés en faisant du sport et 20 % ont mis ces vidéos en ligne.

Les seniors, l'avenir du sport

Plus d'une personne âgée de plus de 60 ans sur deux pratique une activité sportive. Ce taux augmente d'année en année avec l'arrivée des baby-boomers à la retraite. Les retraités pratiquent d'autant plus facilement du sport qu'ils en ont fait quand ils étaient actifs. La pratique tend à décliner après 70 ans mais en quinze ans, la proportion de retraités ayant continué à en faire a augmenté de 15 points. La pratique du sport est liée chez les seniors au niveau de revenus et de diplômes. 56 % des 70-75 ans titulaires de revenus inférieurs ne déclarent aucune pratique contre seulement 28 % des titulaires de revenus supérieurs. Les seniors les plus diplômés pratiquent davantage et, contrairement à toutes les sous-populations de seniors étudiées, leur taux de pratique progresse globalement avec l'âge. À partir de 60 ans, leur pratique sportive augmente nettement, alors que chez les moins diplômés, la non-pratique progresse par paliers successifs, environ 18 % de 20 à 49 ans, entre 20 et 26 % jusqu'à 69 ans et 43 % à partir de 70 ans. Les seniors à la différence des jeunes sont plus adeptes de la mono-activité. 44 % des plus de 50 ans déclarent une seule activité, contre seulement 22 % chez les moins de 50 ans. À partir de 70 ans, la tendance s'accroît avec 54 % des 70-75 ans.

Les retraités aspirent à des activités moins institutionnalisées que les jeunes. Ils sont moins nombreux à être licenciés, membres d'un club ou d'une association. Certes, au moment du départ à la retraite, les seniors s'inscrivent dans des clubs ou prennent une licence mais le rebond est fugace. Ce désengagement institutionnel des seniors diffère selon le sexe, le niveau de revenus et de diplômes. Si le taux d'institutionnalisation des pratiques masculines est stable entre 50 et 69 ans, il augmente légèrement chez les femmes entre 50 et 64 ans. S'ensuit une baisse jusqu'à 75 ans, quand les hommes se signalent par un rebond, davantage marqué à partir de 60 ans. Pour les plus riches et les plus diplômés, l'engagement institutionnel se distingue également, au cours de la période de 50 à 69 ans, par des taux d'adhésion beaucoup plus importants que pour les moins riches et les moins diplômés.

Si les seniors fuient les structures institutionnelles, ils préfèrent les sports faciles d'accès, peu contraignant et contribuant à accroître le bien être. La marche, le running, la natation mais aussi le yoga sont les sports les plus pratiqués.

Pratiques sportives des seniors

	De 50 à 59 ans	De 60 à 75 ans
VTT	74 %	26 %
Footing	74 %	26 %
Jogging	62 %	38 %
Musculation	58 %	42 %
Tennis	61 %	39 %
Marche de loisir	33 %	67 %
Ski alpin	61 %	39 %
Natation loisir	53 %	47 %
Marche	43 %	57 %
Total	46 %	54 %

(Source CNAV)

A travers la pratique sportive, les retraités recherchent avant tout du bien-être, de la sociabilité et de la détente. Les retraités sont attirés soit par une pratique en intérieur avec un objectif d'amélioration de sa santé et par une pratique extérieure axée sur la détente et la convivialité. Le contact avec la nature est ainsi une motivation importante à partir de 50 ans. Ainsi, chez les jeunes retraités, la pratique de la randonnée en montagne se développe comme la marche sous toutes ses formes. Le sport participe à la socialisation mais les retraités le pratique avant tout pour eux. L'exercice du sport en groupe est important en matière de motivation. L'isolement ne favorise pas l'exercice sportif mais ce dernier n'est pas en soi un gage de rencontres.

Les motivations des retraités pour la pratique du sport

	De 60 à 64 ans	De 65 à 69 ans	70 ans et plus
La recherche du risque	4 %	4 %	4 %
Gagne, compétition, performance	16 %	19 %	11 %
La recherche de sensations	41 %	45 %	33 %
L'amélioration des performances	43 %	43 %	37 %
La rencontre avec les autres	72 %	74 %	70 %
L'amélioration de la santé	95 %	95 %	96 %
Le contact avec la nature	93 %	91 %	93 %
Être bien dans sa peau	97 %	98 %	98 %
La détente	99 %	98 %	95 %
L'engagement physique	88 %	87 %	86 %
La dépense physique	56 %	61 %	64 %
Le plaisir être avec ses proches	86 %	85 %	77 %

(Source CNAV)

Un marché à fort potentiel sous réserve d'être libéralisé

Le vieillissement de la population mais aussi les contraintes de temps et de mobilité changent la pratique du sport. La recherche d'une meilleure qualité de vie passe par une pratique régulière du sport et cela à tous les âges. Les pouvoirs publics et les structures privées sont contraints de revoir leurs offres de sports afin de s'adapter aux nouveaux besoins et exigences de la population. Dans un rapport, la Cour des Comptes a souligné, récemment, que les collectivités locales géraient mal leurs équipements et en particulier les piscines. Le vieillissement des équipements, leurs coûts de gestion élevés ne sont pas sans conséquences sur la pratique sportive. Par rapport aux États d'Europe du Nord, la France est en retard en matière d'installation que ce soit en piste cyclable ou en piscines (en prenant en compte les horaires d'ouverture). La pratique sportive a été longtemps pensée pour les scolaires. Le recours à des structures institutionnelles a été

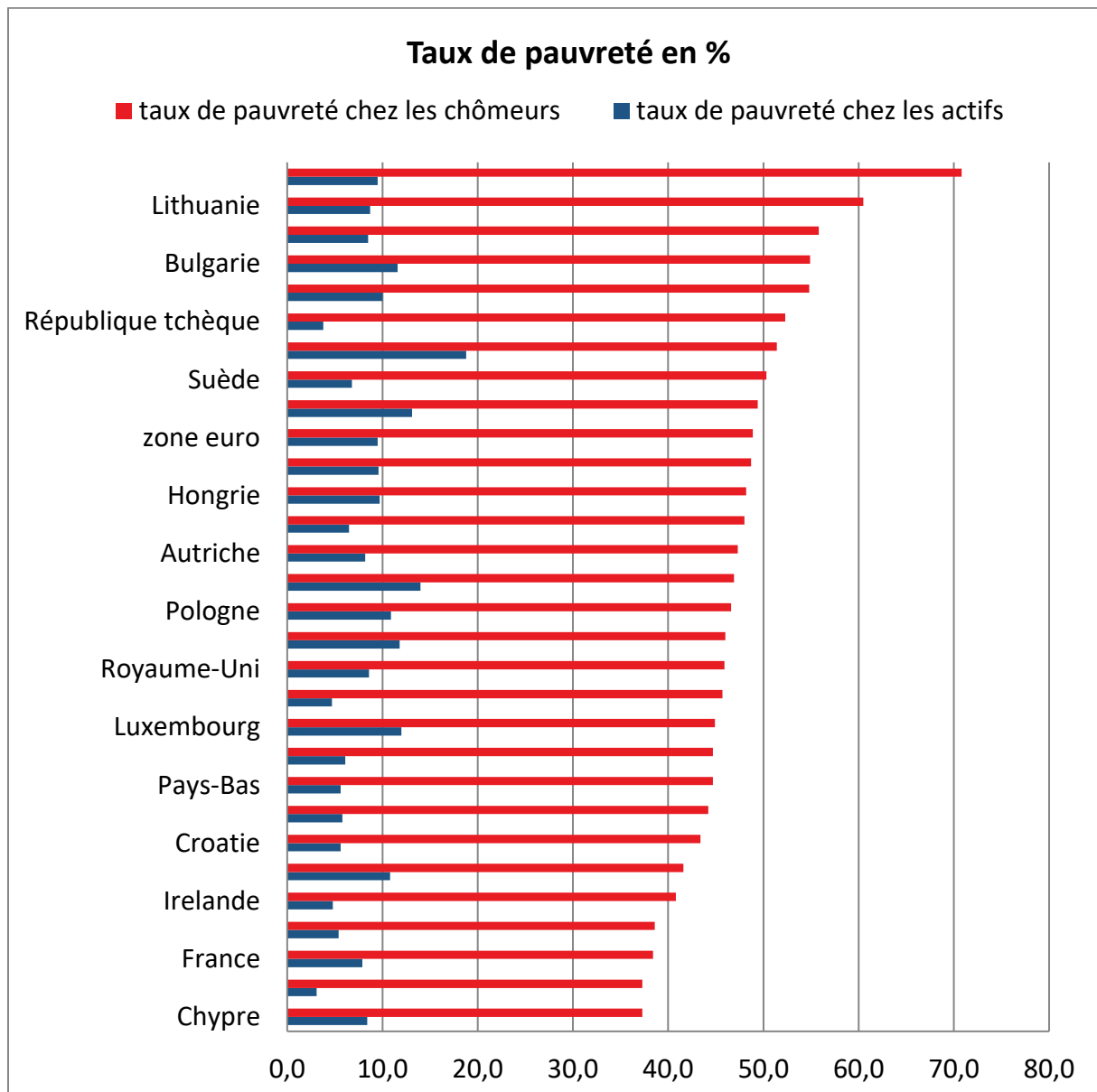


également privilégié. Un changement de paradigme s'impose donc. Le secteur du sport, sous réserve de le libéraliser, devrait être créateur d'emplois dans les prochaines années. Le système public avec ses tarifs faibles mais subventionné empêche l'arrivée d'acteurs privés. Il en est ainsi pour les piscines et pour de nombreuses activités. Seul le sport en salle fait exception car les collectivités publiques y ont peu investi.

LE COIN DES GRAPHIQUES

Chômage et pauvreté, le débat flexibilité et sécurité

Selon l'étude menée par l'institut statistique Eurostat, 48,7% des chômeurs de l'Union européenne, âgés de 16 à 64 ans, étaient, en 2016 menacés de pauvreté en prenant en compte les transferts sociaux. Le risque de pauvreté monétaire était cinq fois plus élevé que pour les actifs (9,6 %). Avec la crise de 2008, ce risque a fortement progressé. Il est ainsi passé de 41,5 % en 2006 à 48,7 % en 2016.



Source : Eurostat

C'est en Allemagne où la proportion de chômeurs menacés de pauvreté est la plus élevée. Elle est de 70,8 % contre 38,4 % en France. Notre pays figure parmi les bons élèves de l'Europe. Seuls Chypre et la Finlande obtiennent de meilleurs résultats (37,3 % pour les deux pays).

L'importance des prestations sociales en France qui représentent 34 % du PIB explique l'écart avec l'Allemagne. L'indemnisation est dans notre pays plus généreuse que dans la grande majorité des pays européens. Par ailleurs, le Revenu social d'activité ainsi que les mécanismes de couverture santé (CMU/CMUC) permettent une moindre exposition à la pauvreté.

Les conditions d'accès à l'indemnisation du chômage sont beaucoup plus strictes et limitatives. Il faut justifier d'une durée préalable d'affiliation d'au moins 12 mois au cours des 2 années précédant l'inscription comme demandeur d'emploi (période de référence). La durée de versement des allocations est plus courte qu'en France et leur montant est plus faible. En cas de refus d'un travail, d'une formation, d'un stage ou d'une mesure d'insertion proposée, l'allocation peut être réduite ou supprimée. La multiplication de contrats à durée déterminée entrecoupés de période sans activité peut restreindre la durée de versement et le montant des allocations.

LE COIN DE L'AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

Dimanche 4 mars

Élections législatives en Italie

Lundi 5 mars

L'indice « **PMI des services** » de février sera connu pour **le Japon, la Chine, l'Espagne, la France, l'Italie, l'Allemagne, l'Union européenne, le Royaume-Uni et les États-Unis**. L'indice « **PMI composite Markit** » de février sera publié pour **la France, l'Allemagne l'Union européenne et les États-Unis**.

En **Espagne**, sera rendu public **le nombre de demandeurs d'emploi** pour février.

En **Grèce**, seront connus **les résultats du PIB** du 4^e trimestre 2017.

Pour **l'Union européenne**, seront publiés **l'indice « Sentix – confiance des consommateurs »** du mois de février et **les ventes de détail** de janvier.

Aux **États-Unis**, sera rendu public **l'indice ISM non-manufacturier** de février.

Mardi 6 mars

Aux **États-Unis**, seront connus **l'indice Redbook** du 2 mars, **l'indice d'optimisme économique IBD/TIPP** de mars et **les stocks de pétrole brut hebdomadaire**.

En **France**, **les résultats annuels de Thales, de Latécoère, de Manitou, de GL Events** seront publiés.

À **Genève**, ouverture du **salon de l'automobile**.

Mercredi 7 mars

En **Australie**, **le résultat du PIB du 4^e trimestre** sera connu.

Au **Japon**, il faudra suivre **la publication des indices économique avancé et « coïncident »** de janvier. Il faudra regarder **les résultats affinés du PIB** du 4^e trimestre 2017. Seront également communiqués **les résultats de la balance commerciale** de janvier.

En **France**, les résultats de la **balance commerciale** de janvier seront publiés.

Au **Royaume-Uni**, il faudra suivre **l'indice des prix des maisons** du mois de février.

Pour **l'Union européenne**, seront publiés **les résultats du PIB du 4^e trimestre 2017 (2^e version)**.

Aux **États-Unis**, seront communiqués **les premières données de l'emploi** pour le mois de février et **les résultats de la balance commerciale** de janvier.

Jeudi 8 mars

Pour la **Chine**, seront rendus publics **les résultats de la balance commerciale** de février.

Au Japon, il faudra suivre **la publication des enquêtes « Economy Watchers » prévisions et économies actuelles** du mois de février.

La Banque de France communiquera **ses indicateurs de conjoncture pour le 1^{er} trimestre** (2^e estimation). **Les résultats annuels de Dassault Aviation, de Casino, de JCDecaux, de Lagardère, d'Engie et de la Compagnie des Alpes** seront publiés.

En **Grèce**, **le taux de chômage de décembre** sera communiqué.

Pour **la zone euro**, **la BCE** rendra publique **ses décisions sur ses taux directeurs**.

Au **Japon**, il faudra suivre **la dépense totale des ménages** de janvier.

Vendredi 9 mars

Au **Japon**, sera publiée **la capacité d'autofinancement** de janvier. Seront attendues **les décisions de la Banque centrale** sur les taux.

En **Chine**, seront communiqués **l'indice des prix à la production et l'indice des prix à la consommation** du mois de février.

En **Allemagne**, il faudra suivre **la production industrielle et la balance commerciale** de janvier.

En **France**, sera rendu public **le résultat de la balance commerciale** de janvier. Il faudra également regarder **l'exécution budgétaire et la production industrielle** de janvier. **Les résultats de Spie et d'Eurazeo** seront rendus publics.

En **Espagne**, sera communiquée **la production industrielle** de janvier.

Au **Royaume-Uni**, sera connue **la production industrielle** de janvier. Sera également publiée **la balance commerciale** de janvier.

Aux États-Unis, seront attendus **les résultats de l'emploi** (création d'emplois non agricoles, taux de participation, revenu moyen horaire, heures hebdomadaires moyennes, taux de chômage) pour le mois de février. Seront également publiés **les stocks de gros de janvier et le décompte des forages pétroliers US Baker-Hughes**.

Pour **l'Union européenne**, **des estimations sur la situation de l'emploi au 1^{er} trimestre** seront rendues publiques.

Au **Japon**, **l'indice BSI manufacturier** du 1^{er} trimestre sera publié.

LE COIN DES STATISTIQUES

	France	Allemagne	Italie	Espagne	Zone euro	Royaume Uni
PIB <i>Mds d'euros 2017</i>	2 229	3 144	1 681	1 119	10 789	2 393
Croissance du PIB en %2017	1,9	2,2	1,5	3,1	2,5	1,8
Inflation en %- jan.2017	1,5	1,4	1,2	0,7	1,3	3,0*
Taux de chômage en %- janv. 2018	9,0	3,6	11,1	16,3	8,6	4,3
Dépenses publiques en %du PIB 2016	56,5	44,3	49,6	42,4	47,8	42,1
Solde public en %du PIB	-2,8	+0,8	-2,5	-4,5	-1,6	-2,9
Dettes publique en %du PIB 3^e T 3 - 2017	98,1	65,1	134,1	98,7	88,1	86,5
Balance des paiements courants en %du PIB sept. 2017	-1,0	7,8	2,7	1,8	3,2	-5,1
Échanges de biens en %du PIB – sept. 2017	-2,7	7,5	2,7	-2,1	2,2	-7,3
Parts de marché à l'exportation en % 2017	3,1	8,4	2,9	1,9	26,8	2,6
variation depuis 1999 en %	-47,5	-16,5	-35,8	-10,5	-22,4	-48,5

Sources : Eurostat – Insee

La Lettre Économique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

CONTACT

Lorello Eco Data

7, rue Falguière • 75015 Paris

Tél. : 01 76 60 85 39 • 06 03 84 70 36

phcrevel@lorello.fr • www.lorello.fr

ABONNEMENT

JE M'ABONNE À LA LETTRE ECO DE LORELLO ECODATA POUR UN AN

Conditions tarifaires

- Un abonné** : 1000 euros TTC les 52 numéros
- De 2 à 10 abonnés** : 1 500 euros TTC les 52 numéros

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service des abonnements

Mode de paiement

Par chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECO DATA

Par Virement bancaire : contacter LORELLO ECO DATA

Adresse de facturation

Nom -----

Prénom -----

Fonction : -----

Organisme : -----

Adresse : -----

Code Postal : -----Ville : -----

Tél. : -----

E-mail :-----